



## Examen fédéral de maturité professionnelle 2021

Travail interdisciplinaire centré sur un projet dans l'orientation *Santé et social* dans les branches Sciences sociales et Anglais.

### Thème

La représentation des troubles mentaux dans les films anglophones : entre fiction et réalité dans le système de santé suisse.

### Thème du travail interdisciplinaire centré sur un projet

Dans le cadre du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP), vous analysez la représentation des troubles mentaux dans les films anglophones et la comparez à la réalité dans le contexte suisse.

Les personnages au comportement extrême ou pathologique contribuent depuis toujours à la dramaturgie des films. Il n'est donc pas étonnant que le cinéma traite abondamment des troubles mentaux. Un film peut-il mettre en scène la maladie mentale de manière réaliste et en améliorer la compréhension du grand public ? Ou au contraire, la représentation qu'il en donne stigmatise-t-elle encore davantage les personnes atteintes dans leur santé psychique ?

Dans le cadre de votre TIP, vous devez :

- justifier votre choix de film et résumer brièvement le scénario (max. 2 pages A4, en expliquant notamment comment le trouble mental y est défini et abordé) ;
- définir précisément, en termes techniques, le trouble mental abordé dans le film à l'aide des descriptions directives pour le diagnostic de la CIM-10 (version 2019) ;
- choisir deux scènes du film à titre d'exemple et analyser la vraisemblance de la représentation du trouble mental (les citations doivent être données en anglais) ;
- contacter un spécialiste ou une institution de votre région et rendre compte des modalités de prise en charge d'un tel cas ;
- comparer le film à la réalité suisse (du spécialiste/de l'institution) : fiction vs réalité.

Les questions ci-après peuvent vous aider à élaborer les bases théoriques de votre TIP.

- Quelle est la définition d'un trouble mental ?
- Quels sont les critères de diagnostic ?
- Que connaissez-vous de l'anamnèse (antécédents) du personnage/des personnages du film ? Comment les symptômes du trouble sont-ils montrés à l'écran ? Quelles sont les pistes thérapeutiques envisagées ?
- Dans quelle mesure la culture anglophone joue-t-elle un rôle dans la représentation du trouble mental ?
- Quelles sont les structures cantonales et privées compétentes en matière de troubles mentaux ? Quelle est leur expérience du trouble mental abordé dans le film ?

**Votre TIP doit suivre la structure et la consigne de présentation données dans le modèle TIP. Veuillez utiliser plusieurs sources fiables, dont au moins deux articles scientifiques publiés. Votre partie principale développe la problématique posée.**

L'évaluation du TIP se fait conformément aux directives du plan d'études cadre relatives au TIP (voir annexe 3 du PEC).

Les critères d'évaluation spécifiques au thème sont les suivants :

- choix d'un film pertinent ;
- choix d'un spécialiste ou d'une institution pertinent (= le spécialiste ou l'institution travaille véritablement dans le domaine du trouble mental abordé) ;
- utilisation de définitions précises et de la terminologie appropriée ;
- appréciation réaliste des chances et des risques ;
- utilisation correcte et bonne compréhension de l'anglais ;
- perception correcte du trouble mental dépeint dans le film anglophone ;
- mise en page, structure du travail et citation des sources conformes aux directives de la commission d'examen.

## **Compétences liées aux tâches fixées et domaines d'apprentissage par branche**

### **Sciences sociales**

- définir les termes « normal » et « pathologique » ;
- nommer plusieurs troubles mentaux susceptibles d'être rencontrés au quotidien dans le milieu professionnel ;
- décrire les symptômes et les causes des troubles mentaux ;
- nommer plusieurs approches thérapeutiques existantes ;
- connaître différents types d'institutions (par ex. : services de conseil, cliniques psychiatriques) ;
- exposer l'importance de ces institutions pour la société ;
- identifier les normes et les valeurs qui conditionnent son propre comportement et celui des autres ;
- élaborer des recommandations d'ordre éthique sur la manière de percevoir la différence et en tirer des conclusions pour sa propre perception des choses.

### **Anglais**

- rédiger **en anglais** un résumé du travail de 2 pages A4 (*abstract*) ;
- choisir deux scènes marquantes dans le film. Retranscrire le dialogue pour chaque scène (**en anglais**) et expliquer la pertinence de la scène et du dialogue par rapport au thème abordé ;
- analyser la perception du trouble mental du point de vue de la culture anglophone concernée ;
- comparer la culture anglophone concernée à la culture suisse en termes de perception du trouble mental.

### **Informations organisationnelles**

Veuillez respecter strictement les indications figurant dans les directives du SEFRI relatives à l'examen fédéral de maturité professionnelle du 22 février 2018 (chap. 18) et vous référer au modèle TIP en ce qui concerne la page de titre, la structure des chapitres et la bibliographie.

Vous avez la possibilité de recevoir de la part du groupe d'experts un avis préliminaire sur le concept de votre travail. Le concept du TIP est structuré de la manière suivante : titre du TIP ; contexte et problématique ; objectif du travail ; approche méthodologique ; principaux éléments de l'interaction

interdisciplinaire entre les branches prescrites ; prise en compte d'aspects relatifs au monde du travail ; calendrier du déroulement du travail ; indication des premières sources. À noter qu'il n'est pas tenu compte de travaux pratiquement terminés. La date de remise du concept du TIP est fixée au 15 avril 2021. Dans les premières semaines du mois de mai 2021, tous les candidats ayant remis leur travail dans les délais sont invités à une rencontre avec le groupe d'experts. L'avis qu'ils reçoivent après un tel entretien les aiguille pour la suite de leurs travaux : il ne s'agit donc pas d'une évaluation (intermédiaire), mais d'un avis indicatif sur le projet de TIP. En dehors du cadre de cette rencontre, aucun expert ne se tient à la disposition des candidats. Le TIP doit être remis au secrétariat des examens sous forme électronique et sous forme imprimée en deux exemplaires au plus tard le **15 juin 2021**.

L'obtention d'une note suffisante (note supérieure ou égale à 4) constitue une condition sine qua non pour la réussite de l'examen de maturité professionnelle.

Vous disposez de 10 minutes pour présenter votre TIP dans le cadre de l'examen oral d'une durée de 20 minutes. Le reste du temps est consacré à l'entretien, qui s'articule autour de questions d'approfondissement posées par l'examineur et l'expert en lien avec le TIP réalisé.